



Payment Voucher

Office:	HTI10	Haiti
Voucher Number:	00111389	Date: 16/2/2018
Type:	Regular	
Invoice Reference:	2ND TRANCHE ACCORD AVEC EBA	Date: 16/2/2018
PO Reference:		Date:

Vendor ID:	0000009180
Name:	ADFE
Address:	21 RUELLE SYLVIA FORT LIBERTE

Payment Details

Action	Status	Payment ID	Method	Bank	Country	LC Amount	Cur	USD Amount
Schedule	Paid	2521006107	FGT	CITIBANK N.A. HAITI	HTI	2,143,600.00	HTG	33,501.76

Distribution Lines

Description: 2ND TRANCHE ACCORD AVEC EBA

Project	Activity	Impl Agency	Fund	Donor	Dept	Op Unit	Account	LC Amount	Cur	Rate	USD Amount
00100173	ACTIVITY3	001981	30000	11776	50803	HTI	72605	192,000.00	HTG	63.98	3,000.72
00090545	ACTIVITY1	001981	62160	10003	50805	HTI	72605	1,951,600.00	HTG	63.98	30,501.04

Received By _____

Signature _____

Date _____



Demande de Paiement Direct

Bureau - Projets DIM - Projets NIM Lignes PNUD Lettre d'accord



Du :	PROJET ADAPTATION BASEE SUR LES ECOSYSTEMES	Au:	Bureau du PNUD
Chef de Projet :	Gerald Neuvieme <i>NG</i>	Directeur adjoint P/O	Martine Therer/ Safiq Esso Ouro-Doni <i>M. Therer</i>
Signature et date	<i>19/02/18</i>	Signature et date	<i>20/2/2018</i>
		Chef d'unité	
		Signature et date	

Objet: Demande de Paiement Direct

Conformément aux activités du Plan de Travail Annuel, nous demandons que le PNUD effectue le paiement suivant :

Numéro du projet :	00090545			
Titre du projet :	PROJET ADAPTATION BASEE SUR LES ECOSYSTEMES			
Montant total :	2,143,600.00	Monnaie:	<input checked="" type="checkbox"/> Gourdes	<input type="checkbox"/> USDollars
Motif du paiement :	Deuxieme decassement dans le cadre de l'accord en micro capital _Post Irma			
Nom du fournisseur(vendor) :	ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE FORT-LIBERTE ET DE SES ENVIRONS (ADFE)			
No du fournisseur (vendor) :	0000009180	No du contrat :		
No de la facture :		No du bon de commande (PO)		
No du voucher	00111389	No du reçu (receipt)		
Mode de paiement	<input type="checkbox"/> Chèque	<input checked="" type="checkbox"/> Transfert bancaire local	<input type="checkbox"/> Transfert bancaire Intl (EFT)	

Distribution des coûts

GL Unit	Oper. Unit	Dept	Fund	Impl. Agent	Donor	BU	Project	Activity	Account	Amount
UNDP1	HTI	50805	62160	001981	10003	HTI10	00090545	1	72605	1,951,600.00
UNDP1	HTI	50803	30000	001981	11776	HTI10	00100173	3	72605	192,000.00

Certification des responsables de la préparation et de l'approbation de la requête

- Ce paiement n'a pas déjà été effectué;
- Ce paiement est conforme au Plan annuel de travail;
- Ce paiement est couvert par des fonds disponibles au budget du projet;
- Ce paiement concerne des biens et services fournis à la satisfaction de « requesting agency »;
- Les documents justificatifs nécessaires sont annexés à ce formulaire et disponibles pour l'audit.

Aucune rature ne sera acceptée



Association pour Le Développement de Fort-Liberté et de ses Environs
(ADFE)
#7 Rue bourbon, Fort-Liberté
Tel : 3733-8187, 4258-2418



Fort-Liberté, le 14 février 2018

Mme Yvonne Helle
Directrice de Pays
PNUD-HAITI
En ses Bureaux

Objet : Soumission de rapport intermédiaire et demande de décaissement de la seconde tranche

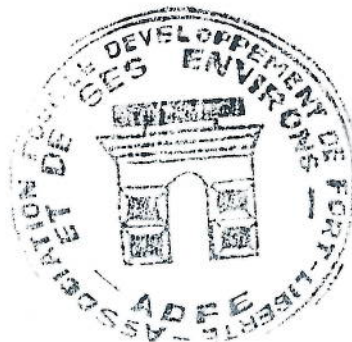
Référence : PID81100

Mme la Directrice de Pays,

L'ADFE vous présente ses compliments et a l'avantage de vous soumettre le rapport intermédiaire des activités conformément au contrat intitulé "ACCORD DE SUBVENTION EN MICRO-CAPITAL ENTRE LE PNUD ET L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DE FORT-LIBERTE ET DE SES ENVIRONS (ADFE) POUR L'OCTROI DE SUBVENTION" signé entre nos deux (2) institutions dans le cadre du projet Adaptation Basée sur les Ecosystèmes (AbE)

Comme stipulé à l'article 3.1 de l'accord du subvention, ADFE en profite pour solliciter le décaissement de la seconde tranche d'un montant de **Deux Millions Cent Quarante Trois mille Six Cents gourdes et 00/100 (2,143,600.00 gourdes)**.

L'ADFE saisit cette opportunité pour vous renouveler, Madame la Directrice de Pays, l'assurance de sa parfaite collaboration.




Charles Pierre Moise Claudel
Président de l'ADFE

REF : 18/017-1

Le 8 février 2018

Monsieur le Coordonnateur,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous confirmer que le PNUD, dans le cadre de son projet « Accroître la sécurité humaine dans la gestion des risques de catastrophe en Haïti » se propose d'allouer des fonds additionnels à hauteur de 192,000.00 HTG à votre organisation afin d'augmenter la résilience des communautés ciblées par vos interventions.

Ce financement servira, comme discuté au préalable, à augmenter le nombre de kilomètres de ravines à traiter et à former les membres de votre organisation. En effet, le renforcement des capacités des organisations de la société civile constitue une priorité du projet de renforcement de la sécurité humaine partagée par votre organisation.

Afin de formaliser cette entente, nous devons amender l'accord signé le 13 novembre 2017. À l'exception de l'article III et des sections B et C de l'accord qui seront modifiés, les autres termes et conditions demeurent inchangés et restent en vigueur.

Si cette proposition rencontre votre agrément, je vous saurais gré de bien vouloir signer deux copies de la présente et de les retourner dans les meilleurs délais.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Coordonnateur, les assurances de ma haute considération.

Pa. La Directrice de pays,

Yvonne Helle



Pj : Fiche du projet sécurité humaine
Budget supplémentaire et fiche des interventions additionnelles
Articles II et III de l'accord de subvention en micro capital

Lu et Approuvé :

Moïse Claudel CHARLES-PIERRE
Coordonnateur
ADFE
21, ruelle Sylvia, Fort-Liberté, Nord-Est, Haïti

Moïse Claudel Charles-Pierre



Annexes

A. ACCORD DE SUBVENTION EN MICRO-CAPITAL

III. Paiements

3.1 Le PNUD devra verser des fonds à l'ADFE dans la limite de **Cinq Millions Soixante Onze Mille gourdes et 00/100 (5,071,000.00 HTG)** selon le calendrier du budget de projet indiqué ci-dessous.

Les versements seront effectués sous réserve de l'obtention par l'ADFE des résultats spécifiés dans les Objectifs de Performance [Section C].

Un Million Neuf Cent Cinquante Un Mille Six Cents gourdes et 00/100 (1,951,600.00 HTG) à la signature de l'Accord de subvention.

Deux Millions Cent Quarante Trois Mille Six Cents gourdes et 00/100 (2,143,600.00 HTG) à la remise et à la satisfaction du rapport narratif et financier de la première tranche versée

Neuf Cent Soixante Quinze Mille Huit Cents et 00/100 (975,800.00 HTG) à la remise et à la satisfaction du rapport narratif et financier de la deuxième tranche versée

Les demandes de décaissement seront formulées lorsque l'institution bénéficiaire aura dépensé 80 % du montant antérieurement versé.

7/10/14

B. BUDGET

À PRÉPARER PAR L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE. LE PRÉSENT BUDGET SERA SOUMIS À L'APPROBATION DU COMITÉ DIRECTEUR
BUDGET DU PROJET DE L'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE

Numéro du Projet : PID81100

Date : _____

Titre du Projet : *Aménagement de sous bassins versants de la rivière Marion particulièrement dans Acul Samedi et la section communale Bahaya*

Nom de l'institution bénéficiaire : Association pour le Développement de Fort-Liberté et de ses Environs (ADFE)

Montant initial des fonds prévus par l'Accord : 4,879,000.00 HTG

Montant additionnel 192,000.00 HTG

Montant total de l'accord : 5,071,000.00 HTG

Date de l'Accord : _____

BUDGET DU PROJET (5,071,000.00 HTG)

PÉRIODE ALLANT DU 20 novembre 2017 AU 19 juin 2018

Rubrique générale de dépense	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	TOTAL
Personnel	380,800.00	380,800.00	190,400.00	952,000.00
Formation/Séminaires	30,000.00	30,000.00	15,000.00	75,000.00
Acquisition matériels et activités de réhabilitation	1,502,000.00	1,502,000.00	751,000.00	3,755,000.00
Divers	38,800.00	38,800.00	19,400.00	97,000.00
Financement Additionnel		192,000.00		192,000.00
TOTAL	1,951,600.00	2,143,600.00	975,800.00	5,071,000.00

* Veuillez noter que toutes les lignes budgétaires concernent uniquement les coûts liés aux activités du projet.

** Ces rubriques budgétaires et le nombre de tranches ne constituent que des suggestions. Le Bénéficiaire peut en choisir d'autres qui reflètent mieux ses postes de dépenses et ses besoins.

2017 HA

C. Objectifs de performance de l'institution bénéficiaire
 NOM DE L'INSTITUTION BENEFICIAIRE : ADFE

OBJECTIFS DE PERFORMANCE	SITUATION DE DÉPART	MOIS 1		MOIS 2		MOIS 3		MOIS 4	
		Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle	Performance projetée	Performance réelle
800 ménages embauchés dans les activités HIMO	0	200	240	200		200		200	
Nombre d'écolier (ère) formés dans les écoles et la communauté	0	0	0	150		250		300	
Nombre de rencontre communautaire	0	4	8	2		3		3	
Nombre de planteur formés et reçu de kit agricole	0	0	0	100		100		0	
Rencontre avec les institutions étatiques : (environnement, agriculture, la mairie	0	2	4			2		1	
Mise en place d'un comité communautaire de suivi	0	1	0	0		0		0	
30 Kilomètres de ravine traités	0	0	2,2	5		5		10	
10 000 Plantules plantées	0	0	0	0		5000		5000	
70 hectares aménagés par mise en place des structures de conservation et des plantes de conservation	0	25%	0	25%		25%		25%	
Formations réalisées pour les bénéficiaires (changement climatique, écologie, les bonnes pratiques culturelles, etc)	0	1	0	2		2		0	
Intervention au niveau des medias	0	2	4			1		1	
Former 200 personnes sur des thématiques relatives à la sécurité humaine (avenant)				100%					

202
#

**Micros projets post Irma dans le Nord-est
Budget previsionnel extension**

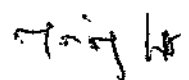
Soumis par ADFE

Date: 24-01-2018

Titre du projet: Aménagement de sous bassins versants de la rivière Marion particulièrement dans les sections communales Acul Samedi et Bahaya.

Lignes budgétaires	Unité	Quantité	Coût unitaire (en gourdes)	Coût total (en gourdes)
6. FORMATION ET CONCERTATION				
2.1.Frais de restauration des participants (200 personnes *3 jours)	Pers-jour	240	400.00	96,000.00
2.2.Logistique(materiel,salle,production)	ff	1	24,000.00	24,000.00
2.3.Frais consultant formateur	Pers-jour	3	24,000.00	72,000.00
Sous-total formation				192,000.00
8. Total des coûts éligibles de l'action				192,000.00

- 3- Formation de 200 riverains sur les thématiques suivantes :
- Importance de l'approche sécurité humaine
 - Droits de la personne et protection sociale,
 - Adaptation basée sur les écosystèmes vs pratiques agricoles et gestion de l'environnement
 - Leadership et résilience communautaires



**ACCORD DE SUBVENTION EN MICRO-CAPITAL ENTRE LE PNUD ET L'ASSOCIATION POUR LE
DEVELOPPEMENT DE FORT-LIBERTE ET DE SES ENVIRONS (ADFE)
POUR L'OCTROI DE SUBVENTIONS**

A. ACCORD DE SUBVENTION EN MICRO-CAPITAL

Accord de subvention en micro-capital (ci-après, « l'Accord ») conclu entre le PNUD et l'Institution bénéficiaire (Association pour le Développement de Fort-Liberté et de ses Environs (ADFE))

CONSIDERANT que le Programme des Nations unies pour le développement (« le PNUD ») est le Partenaire de réalisation et est chargé de la gestion du projet défini dans le descriptif de projet **Amélioration de la résilience des écosystèmes et des communautés vulnérables au Changement Climatique et aux menaces anthropogéniques à travers l'application d'une approche de la montagne à la mer de la conservation de la biodiversité et la gestion des bassins versants (ABE) PID81100** (ci-après, « le Projet »), réalisé à la demande du gouvernement d'Haïti. ;

CONSIDERANT que le PNUD souhaite fournir un financement à l'ADFE dans le contexte d'un Projet et selon les conditions ci-après définies, et

CONSIDERANT que l'ADFE est prête et disposée à accepter un tel financement du PNUD par l'intermédiaire de l'administration du PNUD pour les activités susmentionnées et selon lesdites conditions.

EN CONSEQUENCE, les parties aux présentes ont convenu de ce qui suit :

I. Responsabilités de l'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE

1.1 L'ADFE s'engage à : 1) entreprendre les activités décrites dans son **Plan de travail, son Budget** (ci-joints), et ses mises à jour relatives au versement ultérieur des fonds par **tranches** ; 2) fournir des rapports trimestriels au Comité directeur ; et 3) fournir des Comptes de Résultat et Bilan annuels audités. Lorsqu'un projet comprendra la fourniture d'une assistance par un prestataire technique à l'INSTITUTION BÉNÉFICIAIRE, il appartiendra à ce dernier de vérifier l'exactitude de ces rapports/comptes. Les fonds mis à disposition en vertu du présent Accord devront être utilisés à des fins liées à l'obtention des résultats définis dans ses objectifs de performance annuels [Section C].

1.2 L'ADFE s'engage à atteindre les objectifs de performance indiqués dans la Section C. Si l'ADFE s'abstient de s'acquitter de ses responsabilités telles qu'elles sont définies à l'article 1.1 ou (optionnel) d'atteindre au moins 70 % de l'un des objectifs de performance fixés au titre d'une quelconque année, le Comité directeur sera fondé à suspendre le versement de toute autre micro-subvention. Une telle suspension demeurera en vigueur jusqu'à ce que l'ADFE atteigne ledit objectif. Lorsqu'un projet comprendra la fourniture d'une assistance technique par un prestataire, celui-ci pourra, s'il le souhaite, continuer à fournir une telle assistance à l'ADFE au cours de la période de suspension.

1.3 L'ADFE s'engage à informer le Comité directeur de tout problème auquel elle pourra être confrontée dans le cadre de la réalisation des objectifs convenus.

II. Durée

2.1 Le présent Accord entrera en vigueur le **20 novembre 2017** et expirera le **19 mai 2018**, couvrant ainsi la durée prévue du projet. Il sera possible de le reconduire, le cas échéant, par échange de lettres, faisant mention de la nouvelle date d'expiration.

III. Paielements

3.1 Le PNUD devra verser des fonds à l'ADFE dans la limite de **Quatre Millions Huit Cent Soixante Dix Neuf Mille gourdes et 00/100 (4,879,000.00 HTG)** selon le calendrier du budget de projet indiqué ci-dessous.

Les versements seront effectués sous réserve de l'obtention par l'ADFE des résultats spécifiés dans les Objectifs de Performance [Section C].

Un Million Neuf Cent Cinquante Un Mille Six Cents gourdes et 00/100 (1,951,600.00 HTG) soit 40% à la signature du présent Accord.

Un Million Neuf Cent Cinquante Un Mille Six Cents gourdes et 00/100 (1,951,600.00 HTG) soit 40% à la remise et à la satisfaction du rapport narratif et financier de la première tranche versée

Neuf Cent Soixante Quinze Mille Huit Cents et 00/100 (975,800.00 HTG) à la remise et à la satisfaction du rapport narratif et financier de la deuxième tranche versée.

Les nouvelles demandes de décaissement seront formulées lorsque ADFE aura dépensé 80 % du montant antérieurement versé.

A la fin du projet l'institution bénéficiaire soumettra les rapports finals narratif et financier sur la totalité du montant de l'accord.

3.2 Tous les versements devront être effectués sur le compte bancaire de l'ADFE dont les références sont les suivantes :

NOM DE LA BANQUE	:Banque Nationale de Crédit
SWIFT	: BNCHHTPP
NOM DU COMPTE	: ADFE
NUMERO DU COMPTE	: 01 1000 6339
ADRESSE DE LA BANQUE	: Rue Espagnol, Ouanaminthe, Haïti

3.3 Le montant des fonds versés ne pourra faire l'objet d'aucun ajustement, ni d'aucune révision du fait des fluctuations des prix, des cours des devises ou des coûts réels engagés par l'ADFE pour les besoins des activités prévues par le présent Accord.

IV. Registres, informations et rapports

- 4.1 L'ADFE devra tenir des registres clairs, précis et complets des fonds reçus dans le cadre du présent Accord.
- 4.2 L'ADFE devra fournir, compiler et mettre à tout moment à la disposition du Partenaire de réalisation et du PNUD tout document ou information, oral ou écrit, dont le PNUD pourra légitimement faire la demande relativement aux fonds reçus par l'ADFE.
- 4.3 Sous soixante jours à compter de l'achèvement des activités du projet, l'ADFE devra fournir au Partenaire de réalisation et au PNUD un rapport final relatif à l'ensemble des dépenses réalisées à l'aide desdits fonds (y compris les salaires, les déplacements et les fournitures) et indiquant le degré de réalisation des résultats à atteindre, en utilisant le format de reporting défini à l'Annexe I.
- 4.5 Toute correspondance ultérieure concernant la mise en application du présent Accord devra être adressée :

Pour le PNUD :

Madame Yvonne HELLE
Directrice Principale du PNUD - Haïti
Bureau du PNUD
#14, Rue Reimbold, Bourdon, Code Postal : HT6111.
Port-au-Prince HT6111 – Haïti (W.I.)

Pour l'ADFE:

Moïse Claudel CHARLES-PIERRE
Coordonnateur ADFE
21, ruelle Sylvia, Fort-Liberté,
Nord-Est, Haïti

V. Conditions générales

5.1 Le présent Accord et les annexes ci-jointes forment l'ensemble de l'Accord conclu entre ADFE et le Partenaire de réalisation, et remplacent et annulent le contenu de tout autre accord et /ou négociation, verbal ou écrit, concernant l'objet du présent Accord.

5.2 L'ADFE devra réaliser toutes les activités décrites dans son Plan de travail de manière assidue et efficace. Sauf clauses expresses du présent Accord, il est entendu que l'ADFE détiendra le contrôle exclusif de l'administration et de la mise en œuvre des activités mentionnées au paragraphe 1.1 ci-dessus et que le Partenaire de réalisation et le PNUD ne devront pas s'immiscer dans l'exercice de ce contrôle. Néanmoins, la qualité des travaux et les progrès réalisés dans la réalisation des objectifs desdites activités seront soumis à l'examen du Comité directeur. Si à quelque moment que ce soit, le Comité directeur n'est pas satisfait de la qualité du travail ou des progrès réalisés dans la réalisation de ces objectifs, le Comité directeur pourra (i) suspendre le versement des fonds tant qu'il estimera que la situation n'aura pas été corrigée ; ou (ii) déclarer le présent Accord résilié par notification écrite à l'ADFE, comme il est dit au paragraphe 5.7 ci-dessous ; et/ou chercher toute autre solution s'avérant nécessaire. L'appréciation du Comité directeur concernant la qualité des travaux effectués et les progrès accomplis dans la réalisation desdits objectifs sera incontestable et aura force obligatoire vis-à-vis de l'ADFE s'agissant des paiements futurs.

5.3 Le Partenaire de réalisation et le PNUD n'assument aucune responsabilité relative à la vie, la santé, la sécurité, ou le transport des personnes, ou toute autre forme d'assurance apparaissant comme nécessaire ou souhaitable aux fins du présent Accord pour toute personne entreprenant des activités dans le cadre des présentes. Ces responsabilités incombent à l'ADFE.

5.4 Les droits et les obligations de l'ADFE sont limités par les modalités et conditions du présent Accord. En conséquence, l'ADFE et le personnel dispensant des services en son nom ne pourront pas prétendre à d'autres avantages, paiements, indemnités ou privilèges que ceux qui sont expressément prévus par le présent Accord.

5.5 L'ADFE sera seule responsable des réclamations de tiers découlant de ses actes ou omissions dans le cadre de l'exécution du présent Accord, et en aucun cas le Partenaire de réalisation et le PNUD ne pourront être tenus responsables de telles réclamations.

5.6 Les éléments d'actif (Matériel) financés par les fonds versés par le PNUD à l'ADFE demeureront, jusqu'à la fin du projet, la propriété du PNUD qui déterminera alors leur utilisation la plus appropriée. Lorsque l'ADFE aura assumé ses responsabilités en vertu du présent Accord, et lorsqu'il sera déterminé qu'une mise à disposition de ces actifs contribuera à la viabilité de ses activités, le PNUD remettra normalement ces actifs à l'ADFE. Ces éléments d'actif devront être utilisés aux fins spécifiées dans le Plan de travail pendant toute la durée du présent Accord.

5.7 L'une ou l'autre des parties pourra résilier le présent Accord avant son expiration par notification écrite à l'autre partie en respectant un préavis écrit de trente (30) jours. Dans ce cas, l'ADFE devra rapidement restituer au PNUD tous les fonds inutilisés conformément aux dispositions du paragraphe 5.6 ci-dessus.

5.8 L'ADFE reconnaît que le Partenaire de réalisation, le PNUD et leurs représentants n'ont fait aucune promesse, réelle ou implicite, de financement, en dehors des montants spécifiés dans le présent Accord de financement par tranches. Bien que les documents afférant au projet puissent donner une indication sur le montant total des ressources susceptibles d'être mises à la disposition de l'ADFE, les décaissements effectifs seront fonction de l'atteinte des objectifs de performance par l'ADFE. Si une partie des fonds est restituée au Partenaire de réalisation et au PNUD, ou si le présent Accord est résilié, l'ADFE reconnaît que le Partenaire de réalisation et le PNUD n'auront plus aucune obligation vis-à-vis d'elle du fait d'une telle restitution ou résiliation.

5.9 Aucune modification apportée au présent Accord, renonciation à l'une de ses dispositions ou disposition contractuelle additionnelle ne pourra être valide ou exécutoire à moins d'avoir été préalablement approuvée par écrit par les parties au présent Accord, ou par leurs représentants dûment habilités à cette fin, sous forme d'un avenant au présent Accord, dûment signé par les parties contractantes.



Ministère de l'Environnement



Aménagement de sous bassins versants de la rivière Marion particulièrement dans le quartier d'Acul Samedi et la section communale Bayaha.

RAPPORT D'AVANCEMENT No : 01

(Date: 24 novembre 2017 au 5 janvier 2018)



Association pour Le Développement de Fort-Liberté et de ses Environs

Numéro du Projet:	PID 81100
Titre du Projet:	<i>Aménagement de sous bassins versants de la rivière Marion particulièrement dans le quartier d'Acul Samedi et la section communale Bayaha.</i>
Nom de l'Organisation Bénéficiaire de la Subvention:	Association pour Le Développement de Fort-Liberté et de ses Environs
Personne-contact au sein de l'Organisation Bénéficiaire:	Moise Claudel Charles Pierre
Coût total du Projet (en Gourdes) :	4.879.000
Montant de la subvention du PMF (en USD) :	80.000
Durée du projet (en mois) :	5 mois
Date de commencement du Projet :	24 novembre 2017
Rapport n° :	01

Les rapports d'avancement doivent présenter 2 parties :

Rapport Narratif – Le partenaire rapporte les réalisations sur la période couverte par le compte rendu, les problèmes/difficultés rencontrés sur la nécessité de changer la durée ou les activités du projet.

Rapport Financier – Spécifier comment les fonds ont été dépensés. Ce rapport prend la forme de 2 tableaux: *Tableau 1. Dépenses détaillées* and *Tableau 2. Dépenses cumulées*. Il inclut aussi votre requête d'apporter des changements dans le budget.

PART I. Rapport Narratif

Contexte et Objectifs du projet:

Depuis 15 ans, après chaque période de forte pluie les habitants et les parcelles rizicoles de la plaine de Bayaha sont inondées par la rivière Marion. Cette situation se répète avec les dernières pluies causées par le cyclone Irma (la saison cyclonique 2017). ADFE (**Association pour le Développement de Fort-Liberté et de ses Environs**) se propose de mettre en œuvre un projet de protection environnementale qui utilisera une approche de résolution du phénomène de l'amont vers l'aval par aménagement des sous bassins versants de la rivière Marion en suivant le transect partant de l'Oiseau, Acul Samedi jusqu'à la plaine de Bayaha. Pour la réalisation des activités dans le cadre du dit projet, la méthode participative communautaire sera utilisée. Avec l'aide des unités organisées (OCB, groupement planteurs, école) l'équipe technique d'ADFE va mettre en place des structures de conservation de sol (rampe en herbée, mur sec, gabion etc.) sur 70 hectares, réaliser le traitement de 30 kilomètres de ravine qui alimentent Marion en saison pluvieuse avec du gabion et mur sec, et la plantation de 50000 plantules à croissance rapide sur l'aire d'intervention du projet. ADFE utilisera des plantules produites le ministère de l'environnement et certaine pépiniéristes de la zone d'intervention du projet. Pour l'appropriation du projet par les membres de communauté, ADFE va créer un réseau de volontaire avec les habitants de la zone d'intervention du projet sur l'appellation éco-citoyen, ils assureront la pérennité des activités après le cycle du projet et la protection des acquis du projet (plantules, les structures de conservation). Cependant toute action sur le milieu à une dimension humaine (culturelle, économique, éducative et sociale) de ce fait les OCB, les planteurs et les écoles de la place seront impliqués dans toutes les activités du projet par des séances de formation (écologie, gestion risque et désastre, changement climatique et bonne pratique culturelle), le traitement des ravines et la mise en place des structures de conservation sol. ADFE va susciter l'implication directe des bénéficiaires (les habitants de la zone d'intervention) pour s'assurer de l'appropriation des activités par la communauté.

Objectif Général

Promouvoir l'écocitoyenneté et conserver la biodiversité des sections communales de Loiseau et Bayaha dans le but d'augmenter la résilience de la zone face au choc climatique.

Objectifs spécifiques

- 1- Aménager les sous bassins versants de la rivière Marion
- 2- Présenter aux planteurs de la zone les bonnes pratiques culturelles pouvant protéger la biodiversité
- 3- Traiter les ravines alimentant la rivière Marion
- 4- Former la communauté sur le changement climatique et la gestion des risques et désastres.
- 5- Diminuer le risque d'érosion et la dégradation de l'environnement.

A. Résumé de l'état d'avancement du projet

Dans le cadre du micro projet post Irma exécuté par ADFE nous visons aménager une partie du sous bassin versant de la rivière Marion. Ce dit projet est lancé le 24 novembre 2017 dans le palais municipal de la commune de Fort-Liberté, plus de 30 structures organisées de la société civiles évoluant dans la commune étaient présentes. Il faut noter également la présence des notables de la commune et les représentants des institutions étatiques qui ont un rapport avec les objectifs du projet ainsi que le conseiller technique régional du PNUD. Pour la couverture médiatique de cette activité toutes les radios qui émettent depuis la commune étaient présentes. L'équipe technique du sous projet a profité de cette occasion pour faire ressortir l'importance du projet dans la résilience environnementale. 27 novembre 2017 les activités de terrain étaient débutées, les principales activités réalisées depuis le lancement jusqu'au 5 janvier 2018 :

- 1- Rencontre avec les structures étatiques qui ont leur juridiction dans la commune (CASEC, ASEC, la mairie de Fort-liberté, le bureau départemental du ministère de l'agriculture, de l'environnement, de la protection civile et de l'éducation)
- 2- Selon la logique du projet, nous avons appuyé les planteurs en aval (Bayaha), des outils aratoires (houe et machette) et des semences (riz et pois) étaient distribués sous forme de kit agricole pour 400 planteurs. Nous avons réalisé des rencontres communautaires pour sensibiliser les planteurs sous l'importance des bonnes pratiques culturelles et leurs utilités dans le milieu pour une agriculture durable.

Tableau de distribution de kit/semence

Localité	Femme	Homme	Total
Malfety	107	120	227
Garde Saline	38	46	84
Garate	40	49	89
Total	185	215	400
%	46	54	100

- 3- Les rencontres communautaires étaient réalisées avec les OCB pour informer la communauté sur l'importance et les objectifs du projet, de ce fait les gens expriment leur intérêt pour impliquer dans les activités.
- 4- Environ 100 hectares et 40 kilomètres de ravine sont diagnostiqués dans la section communale de Loiseau, les localités qui sont prises en compte sont : Birelle, Difort, Haut Marion, Merée et haut fort.
- 5- Les personnes sont embauchées pour l'assemblage de pierres et la construction des

structures de conservation de sol sont aux nombres de 240 personnes dont 60 % femmes et 40% hommes. Nous avons agi ainsi parce que le travail était concentré sur le ramassage des pierres.

Répartition par sexe pour HIMO

	femme	Homme	Total
	144	96	240
%	60	40	100

6- La mise en place des structures de conservation commence à peine, 25 mètres cubes de seuil sont réalisés sur 2,2 km de ravine avec une pente moyenne 35% qui varie entre 60% à 10%. Largeur moyenne des ravines 2,5 m. le traitement des ravines débute sur trois ravines qui sont : Difort, Haut Marion et Germen.

Il faut noter que durant le premier mois les travaux se concentrent sur le profilage des ravines le diagnostic des parcelles, la rencontre avec les propriétaires fonciers et des rencontres communautaires.

B. Activités programmées et menées à terme pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu et résultats obtenus

1. Le lancement de projet et recrutement de l'équipe technique.
2. Rencontre communautaire de sensibilisation. 8 rencontres communautaires furent réalisées dans les zone d'intervention du projet.
3. rencontre avec les institutions étatiques ayant une relation avec les activités du projet.
4. Diagnostic des parcelles, profilage des ravines et rencontre avec les propriétaires fonciers.
5. Rencontre avec les OBC.
6. Mise en place des structures de conservation dans les ravines et les versants. (2,2 km de ravine)
7. Réalisation de travail HIMO 2400 personne/jour
8. distribution des kits agricoles et semence pour le lancement de la campagne d'hiver pour 400 planteurs à Bayaha.
9. Suivi des parcelles

C. Activités programmées mais non menées à terme pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu et justification du retard

1. la mise en place d'un comité de suivi (les responsables s'intéressent plutôt sur les activités HIMO nous faisons des séances de sensibilisation, nous constatons que les communautés doivent s'approprier du projet avant de monter ce dit comité)
2. La formation des écoliers et écolières sur l'importance de l'environnement (Nous ne pouvons réaliser cette activité parce que la période du rapport correspond à la vacance de fin d'année, les écoliers ne sont pas disponibles)

D. Activités programmées et devant être menées à terme pendant la période sur laquelle portera le prochain compte-rendu

1. La mise en place d'un comité de suivi communautaire.
2. la formation des écoliers et écolières sur l'importance de l'environnement.
3. la mis en place de structures de conservation dans les ravines et les parcelles.
4. distribution des boutures d'herbe éléphant, des plans d'ananas et boutures de canna à sucre.
5. Distribution des plantules
6. Plantation des matériels vivant distribués.

E. Expériences, enseignements appris et difficultés rencontrées pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu

1. les autorités locales sont très actives, mais ils demandent des frais ou allocations que le budget du projet ne peut pas prendre en compte. Nous prenons la peine de les expliquer le fonctionnement d'un budget et le rôle des lignes budgétaires.
2. Le nord-est est parmi les départements les plus pauvres du pays selon la statistique nationale, les ménages ont un faible niveau de revenu. La majorité des gens cherche un travail même temporaire, ce que rend difficile le choix des équipes. Nous avons réalisé un roulement chaque 15 jours pour augmenter le nombre de travailleurs durant le cycle du projet.
3. FONDEV a déjà réalisé des travaux de conservation et de reboisement dans la zone, nous aménageons de nouveaux sites, mais nous prenons également du temps pour réhabiliter les anciennes structures déjà installées.

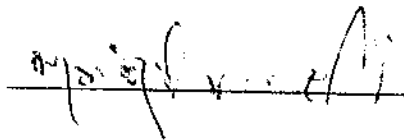
4. la coupe des arbres est une activité de rente dans la zone, il s'avère important de proposer à la communauté d'autres activités source de revenu pour les ménages.
5. Il y a ^{eu} une délégation de l'agence nationale des aires protégés (ANAP) conduite par le directeur technique de la dite agence. Elle a fait des remarques sur la construction des seuils. Les recommandations nous permettent d'apporter des corrections dans la construction des seuils.

F. Documents justificatifs : le Bénéficiaire doit joindre des documents justificatifs supplémentaires et/ou des photos

1. lettres d'invitation pour les représentants des institutions étatiques.
2. Fiches de distribution (des kits agricoles et semences)
3. Fiches de présence dans les rencontres communautaires
4. Fiche de diagnostic des parcelles et profilage des ravines

Nom du coordonnateur: Charles Pierre Moise Claudel

Signature :



RAPPORT INTERMEDIAIRE D'UTILISATION DES FONDSNuméro de Projet: **PID 81100**

Période : 24 novembre 2017 au 5 janvier 2018

Date : 5 janvier 2018

Titre du projet : *Aménagement de sous bassins versants de la rivière Marion particulièrement dans le quartier d'Acul Samedi et la section communale Bayaha.*

Nom de l'OCB : ADFE

Date de signature de l'Accord: 20 novembre 2017

Tableau 1 : **Rapport des dépenses journalières**

Placer le tableau du journal des dépenses.

Tableau 2 : **Rapport des dépenses cumulées**

Catégories générales de dépenses (1)	Budget Approuvé (2)	Dépenses (pour cette période) (3)	Dépenses cumulées à date (4)	Balance (5)=(2)-(4)
Personnel	952,000.00	315,000.00	315,000.00	637,000.00
Formation/Séminaires	75,000.00	10,000.00	10,000.00	65,000.00
Acquisition matériels et activités de réhabilitation	3, 755,000.00	1, 302,588.00	582, 588,00	2, 452,412.00
Divers	97,000.00	31,688.00	31,688.00	65,312.00
Total	4, 879,000.00	1, 659,276.00	1, 659,276.00	3, 219,724.00

Préparé par : Cherenfant Quesny
Responsable financier

Date : 05/01/2018

Certifié par : Charles Pierre Moise Claudel
Directeur

Date : 05-01-2018

Note : Des copies de Reçus, Factures ou toutes autres pièces justificatives doivent être attachées à ce rapport.



Colonne 1 et Colonne 2 sont tirées du budget approuvé.

Colonne 3 est tirée du tableau I des dépenses journalières. Ce sont les dépenses SEULEMET POUR CETTE PERIODE

Colonne 4 indique le total des dépenses pour cette période PLUS TOUTES LES DEPENSES ANTERIEURES.

Colonne 5 reflète qui reste à dépenser. Cette colonne NE DEVRAIT JAMAIS avoir une balance négative.

Le rapport photo du micro projet : ADFE
No : PID 81100

Les photos du lancement/ 24- 11-17 La Mairie de Fort-Liberté (Avec la participation des autorités de la commune)



Rencontres communautaires, Debut 27/11/17 Malfety, Garde saline, Garate. Acul Samedi (sensibilisation sur l'importance du projet)



Distribution de semences et de kits agricoles aux 400 planteurs des localités de Garate. Malfety et Garde Saline



Association pour Le Développement de Fort-Liberté et de ses Environs
(ADFE)

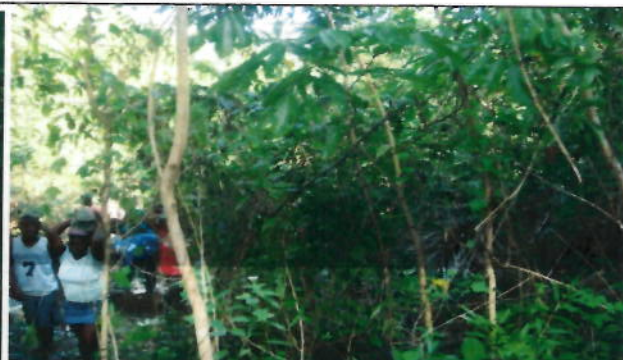
#7 Rue bourbon, Fort-Liberté

Tel : 3733-8187, 4258-2418



Les travaux techniques

Le ramassage des pierres depuis 11-12-17 (Acul samedi)



La réalisation des structures de conservation (Acul Samedi)



**Association pour Le Développement de Fort-Liberté et de ses Environs
(ADFE)**

#7 Rue bourbon, Fort-Liberté


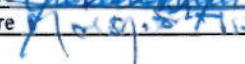
Tel : 3733-8187, 4258-2418



Projet: Aménagement de sous bassin versant de la rivière Marion particulièrement dans le quartier d'Acul Samedi et la section communale de Bayaha.
 Organisation: ADFE

No de la subvention: DID81100

Journal des dépenses

Date	Rubrique budgétaire	Nom du bénéficiaire	# pièce	Description	Entrée (G)	Sortie (G)	Solde (G)
24/11/17				Balance d'ouverture	1,951,600.00	0	
24/12/2017	Visibilité	He bien entreprise	0.01	Location et manitention	-	2964.5	1,948,635.50
24/11/17	Visibilité	Les media	0.01	Transport des medias	-	12,000.00	1,936,635.50
26/11/17	Outil pedagogique	Joseph Charles & Co	0.01	Copie		400.00	1,936,235.50
27/11/17	Outil et Materiel	Dieu Devant	0.02	Rubant de metrique	0	7,500.00	1,928,735.50
28/11/17	Outil pedagogique	Orion	0.03	Copie	0	613.00	1,928,122.50
29/11/17	Outil et Materiel	Dieu Devant	0.04	Outil de travail sur le terrain	0	103,250.00	1,824,872.50
6/12/2017	Rencontre communautaire	Georges Sandra	0.05	Pose café	0	2,000.00	1,822,872.50
6/12/2017	Outil et Materiel	Dieu Devant	0.05	Outils pour distribution	0	300,000.00	1,522,872.50
6/12/2017	Outil et Materiel	ATTA	0.06	Achat de semence	0	160,000.00	1,362,872.50
7/12/2017	Outil pedagogique	JS Copy	0.06	Copie	0	40	1,362,832.50
7/12/2017	Outil pedagogique	JS Copy	0.07	Copie	0	345	1,362,487.50
8/12/2017	Ressource humaine	Personnel	0.08	Salaire de personnel	0	105,000.00	1,257,487.50
8/12/2017	Outil pedagogique	Librairie l'Univers	0.09	Copie	0	2,965.00	1,254,522.50
12/12/2017	Transport	Paulin Philippe	0.1	Transport outils et semence	0	8,500.00	1,246,022.50
20/12/2017	Outil et Materiel	Dieu Devant	0.1	Outil de travail sur le terrain	0	5,000.00	1,241,022.50
21/12/2017	Outil pedagogique	Joseph Charles & Co	0.2	Copie	0	246.5	1,240,776.00
22/12/2017	HIMO	Ouvriers	0.3	Travailleurs HIMO	0	300,000.00	940,776.00
22/12/2017	Transport	Pierre David	0.4	Transport de materiel	0	4,223.00	936,553.00
22/12/2017	Ressource humaine	Personnel	0.4	Salaire de personnel	0	105,000.00	831,553.00
28/12/2017	Formation	Judson Michel	0.5	Formation sur equite de genre	0	10,000.00	821,553.00
5/1/2018	Outil pedagogique	Joseph Charles & Co	0.6	Copie	0	2229	819,324.00
5/1/2018	HIMO	Ouvriers	0.7	Travailleurs HIMO	0	420,000.00	399,324.00
5/1/2018	Ressource humaine	Personnel	0.8	Salaire de personnel	0	105,000.00	294,324.00
5/1/2018	Rencontre communautaire	Georges Sandra	0.9	Pose café	0	2000	292,324.00
Total					1,951,600.00	1,659,276.00	292,324.00
Responsable financier		Cherenfant Quesny	Signature		Date	05/01/2018	
Directeur		Charles Claudel Pierre Moise	Signature		Date	05-01-2018	

Projet: Aménagement de sous bassin versant de la rivière Marion particulièrement dans le quartier d'Acul Samedi et la section communale de Bayaha.

Subvention n°: PID 81100

Période d'exécution du contrat : du 20- 11- 17 au 19 - 05- 18

ADFE

Rapport financier final: période: novembre 2017-janvier 2018	Budget prévu au contrat				Dépenses effectivement encourues				
	Unité	# d'unités (a)	Coût unitaire (b)	Coût Total y=(a)*(b)	# d'unités (c)	Coût unitaire (d)	Coût total k=(c)*(d)	Coûts rapport intermédiaire (l)	Solde (y)-(l)
I. Personnel									
Agent de terrain	mois	4.00	39,500.00	158,000.00	1.50	40,000	60,000	60,000.00	98,000.00
Technicien agronome	mois	4.00	56,000.00	224,000.00	1.50	56,000	84,000	84,000.00	140,000.00
Agronome	mois	5	44,000.00	220,000.00	1.50	44,000	66,000	66,000.00	154,000.00
Directeur	mois	5	50,000.00	250,000.00	1.50	50,000	75,000	75,000.00	175,000.00
Responsable financier	mois	5	20,000.00	100,000.00	1.50	20,000.0	30,000	30,000.00	70,000.00
Sous-total personnel	mois	21	209,500.00	952,000.00			115,000	315,000.00	637,000.00
Formation/séminaire	jour	15	5,000.00	75,000.00	2.00	5,000.0	10,000	10,000.00	65,000.00
Sous-formation séminaire				75,000.00			10,000	10,000.00	65,000.00
Acquisition matériel et activités de rehabilitation							10,000	10,000.00	65,000.00
HIMO	homme jour	9,220.00	300.00	2,766,000.00	2,400.00	300.00	720,000.00	720,000.00	2,046,000.00
kits agricole et semence	Unité	400	1,000.00	400,000.00	400.00	1,000.00	400,000	400,000.00	-
Materiel pour la preparation des structure	FF	FF	136,000.00	136,000.00	FF	115,747.00	115,750.00	115,750.00	20,250.00
Semence	kg	600	100.00	60,000.00	600.00	100.00	60,000.00	60,000.00	-
Plantules	Unité	10000	30.00	300,000.00	0.00	30.00	0	-	300,000.00

Outil pédagogique		4	8,000.00	32,000.00			6,838	6,838.00	25,162.00
Piquet	Unité	50	20.00	1,000.00	0.00	20.00	0	-	1,000.00
Bouture herbe elephant et ananas	Unité	10000	6.00	60,000.00	0.00	6.00	0	-	60,000.00
Sous-total Acquisition de matériel et activités de réhabilitation				3,785,000.00				1,302,588.00	2,482,412.00
4. Divers									
voyages vers Port au Prince	mois	5.00	3,000.00	15,000	0.00	3,000.00	0	-	15,000.00
Voyages local	mois	4	7,500.00	30,000.00	1.50	6,000.00	12,723.0	12,723.00	17,277.00
Media et visibilité	FF	FF	40,000.00	40,000.00	FF	14,965.00	14,965	14,965.00	25,035.00
Rencontre communautaire	Unité	12	1,000.00	12,000.00	4.00	1,000.00	4,000	4,000.00	8,000.00
Sous-total Divers				97,000.00			31,688	31,688.00	65,312.00
13. Total des coûts éligibles/acceptés de l'action				4,879,000.00				1,659,276.00	3,219,724.00